

Ordre du jour :

- **N°2022/07/01 : Personnel / adhésion à la médiation préalable obligatoire** : décision d'adhérer à la médiation préalable obligatoire avant tout contentieux devant le Tribunal Administratif de Pau pour les décisions administratives concernant les agents.

- **N°2022/07/02 : Comptabilité / mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023** : adoption de la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Détails explicatifs sur la nomenclature M57 disponible sur le lien : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales/le-referentiel-m57-comptabilite-des-metropoles-des-ctu-et-des-collectivites>

- **N°2022/07/03 : Convention relative aux modalités de participation financière des communes au service d'exploitation de l'éclairage public** : validation pour un contrat de maintenance préventive avec dans la première année un changement de toutes les ampoules des éclairages publics. Au niveau des prochains travaux du « Poteau de lannes » sera repensé l'éclairage public à des fins de gain d'économie d'énergie, de gain qualitatif d'éclairage et de la modernisation du réseau électrique (adapté au type lampes à LED). Sera également demandé un devis informatif pour un changement en LED de l'ensemble du parc d'éclairage du village, pour une future réflexion du conseil municipal sur le sujet.

- **N°2022/07/04 : Rapport annuel du service public d'assainissement collectif et non collectif 2021** : le conseil municipal a pris acte de la présentation faite par monsieur le Maire et de l'Adjoint au maire en charge des réseaux.

- **N°2022/07/05 : Plantation d'arbres fruitiers** : délibération par le conseil municipal de différents points de plantation sur Morlanne d'arbres fruitiers (espaces publics).

- **N°2022/07/05 : Suppression de la régie de la bibliothèque** : approbation du conseil municipal de la suppression de la régie des recettes pour l'encaissement des recettes « bibliothèques », après précédente délibération pour la gratuité aux usagers.

Questions diverses :

- **Projet de rénovation de la mairie** : compte rendu de la rencontre avec l'architecte des bâtiments de France, pour le projet de rénovation de la mairie. La rencontre a porté notamment sur l'esthétique extérieure (porte du hall et ascenseur extérieur).

- **PLUI Ouest de la Communauté de Communes des Luys en Béarn (CCLB)** : synthèse par le maire de la réunion du dernier comité de pilotage du PLUI Ouest. Pour mémoire, le projet de PLUI Ouest, concerne les 23 communes de l'ancienne Communauté de Communes du Canton d'Arzacq.

- **Travaux voirie** : début des travaux de rénovation des chaussées en semaine 30-31 (du 1<sup>er</sup> au 15 août).

- **Projet de délégation de service public du château** : compte rendu de l'avancement de ce dossier conduit par le Conseil départemental.